



L'Actu de notre commune Décembre 2024 N°48

Le Mot du Maire

Depuis les élections européennes du 9 juin 2024, nous sommes entrés dans un nouveau contexte de crise politique. La dissolution de l'Assemblée Nationale a été décrétée dès le lendemain avec l'espoir que se dégage une solide majorité. Cela n'a pas été le cas puisque la nouvelle Assemblée Nationale issue des élections du 30 juin et du 7 juillet n'a pas dégagée de majorité claire.

La démission du gouvernement ATTAL a été acceptée le 16 juillet et chargée uniquement de l'administration provisoire de l'Etat et des affaires courantes. La nomination du nouveau premier ministre est intervenue très tardivement le 5 septembre avec un nouveau gouvernement pleinement opérationnel le 21 septembre.

Ainsi donc du 9 juin au 21 septembre, ce fut une longue vacance du pouvoir. Sur le terrain, pas de vacance bien au contraire. Les communes et communautés de communes ont continué à assurer leurs missions et à faire fonctionner les services publics de proximité. Nous avons ainsi constitué, nous élus et agents, des pôles de stabilité dans cet univers fragmenté.

Cette vacance du pouvoir a conduit à rédiger le budget dans la précipitation en partant des hypothèses du gouvernement précédent. Cela conduira certainement à le faire accepter aux forceps.

Ce budget comporte de fausses économies comme ponctionner les dotations aux collectivités de base. Elles ont été rendues responsables de la dette colossale de l'Etat. Ce n'est absolument pas loyal car la part des collectivités représente 8% du PIB dans une dette totale à 112% du PIB.

C'est pourquoi par l'AMF (Association des Maires de France) et l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) nous revendiquons de redonner du pouvoir aux élus de base. Redonner de l'autonomie financière aux communes et communautés de commune c'est, au contraire, développer de la croissance et de l'emploi.

**Monsieur Henri SAINTIGNY, Maire de la commune de Servance-Miellin,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux
ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux**

**Samedi 18 janvier 2025 à 17h00
à la salle polyvalente de SERVANCE**